



Fort-de-France, le 31 août 2021

## Communiqué de presse

### Prix des carburants pour le mois de septembre 2021

Les articles R 671-1 à R 671-13 du code de l'énergie prévoient que la révision mensuelle des prix des produits pétroliers est effectuée en fonction de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar, constatée le mois précédent pour les 15 premières cotations.

En août 2021, ces évolutions ont été caractérisées par :

- Le cours moyen du Brut diminue de 5,9 % en moyenne à 70,72 \$ le baril, entraînant une baisse des cours moyens de l'essence et du gasoil de respectivement de -1,6 % et de -3,6 % en raison de l'évolution de la consommation ;
- Le prix du butane ne cesse de progresser depuis plusieurs mois avec une hausse de 5,1 % en août 2021 pour atteindre des records de prix en raison de tension sur entre l'offre et la demande en Europe.

La parité euro/dollar baisse légèrement en moyenne de -0,4 % à 1,1775. Le dollar se renchérit dans la perspective d'une réduction du soutien monétaire de la banque centrale.

L'ensemble de ces éléments conduit à la fixation des prix maximum suivants, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 à zéro heure :

Supercarburant sans plomb :	1,67 €/L, même tarif qu'en août 2021 ;
Gazole routier :	1,36 €/L soit -2 cts€/L par rapport à août 2021 (1,38 €/L) ;
Bouteille de gaz de pétrole liquéfié :	29,35 € soit +0,79 € par rapport à août 2021 (28,56 €).

(de 12,5 kg)

A titre de comparaison, en France métropolitaine, le prix moyen qui a été constaté en août 2021 est de 1,58 €/L pour le supercarburant sans plomb et de 1,43 €/L pour le gazole routier.